

■ **Compagnie Financière Regul SA**, à Genève, opérations financières et commerciales (FOSC du 05.02.2002, p. 8). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 01.04.2003. Par conséquent sa raison sociale devient: **Compagnie Financière Regul SA, en liquidation.**

Journal no 5586 du 16.05.2003
(01002472 / CH-660.0.520.995-7)